

Déclaration CFDT – CCFP AP du 25 juin 2020

Monsieur le ministre,

Dès l'audioconférence du 2 avril, vous aviez pris l'engagement de réunir un CCFP extraordinaire pour faire le bilan de la période Covid-19, et en tirer les premiers enseignements.

Nous voici donc réunis, à une date qui nous aura permis de mener un travail collectif pour contribuer à un bilan partagé et surtout pour contribuer aux perspectives qu'il faut aujourd'hui ouvrir. L'intention de la CFDT n'est pas de faire un bilan exhaustif de tout ce qui se sera bien ou mal passé, mais plutôt d'appeler votre attention sur quelques points qui nous semblent les plus saillants.

Avant tout, il conviendra de ne jamais oublier la mobilisation des agents publics dans la période, au risque de leur santé et parfois de leur vie, malheureusement. Nous pensons évidemment aux personnels de santé, aux personnels du social et du médico-social, aux postiers et aux policiers, mais aussi aux agents de la propreté, aux agents d'entretien des réseaux, aux personnels des ministères économiques et financiers, aux personnels de l'Éducation nationale, à toutes celles et tous ceux qui ont subi le confinement sans rien lâcher de leur engagement professionnel au service de l'intérêt général. Et à toutes celles et ceux qui ont mis en place le déconfinement progressif en conjuguant au mieux reprise des activités et règles sanitaires.

Venons-en au bilan, forcément partiel :

- Sur le dialogue social, tout d'abord. Nous vous avons régulièrement alerté sur la disparité constatée entre les différents niveaux. Plus on se rapprochait du local, plus les difficultés étaient nombreuses. Mais le confinement a surtout fonctionné comme un révélateur : là où le dialogue social fonctionnait bien avant le 16 mars, il s'est plutôt amplifié. Là où il fonctionnait mal, il s'est souvent complètement arrêté. Il a aussi mieux fonctionné avec les interlocuteurs gouvernementaux qu'avec d'autres. À titre d'exemple, seules deux audioconférences ont été organisées pour le CSFPT. Un regret, et même une critique dont il faudra tirer les enseignements : durant toute la période de l'urgence sanitaire, aucune réunion de la FS4 du Conseil commun n'a été organisée, les membres de cette formation spécialisée n'ont même été destinataires d'aucune information. On peut comprendre que la DGOS qui préside cette FS avait d'autres sujets à traiter, mais ne faudrait-il pas activer davantage la possibilité de réunir une FS - quelle qu'elle soit- en cas d'empêchement du ou de la présidente ?
- Sur la difficulté d'obtenir des statistiques et des données sur les situations administratives, sur le nombre d'agents en ASA, présents, en télétravail, en arrêt maladie, contaminés, ... Dès le 16 mars, et dans les jours qui ont suivi, le Gouvernement a pris les mesures nécessaires afin que les agents ne soient pas pénalisés dans leur rémunération par le confinement. Mais très rapidement, les difficultés sont apparues, et la CFDT tient à saluer le suivi qui a pu être opéré par

Confédération Française Démocratique du Travail

vosre Cabinet en lien avec les organisations syndicales et les échanges que nous avons toutes les semaines. Pour autant, certains agents ont eu du mal à savoir quelle était leur position administrative, n'ont jamais eu d'informations de la part de leurs employeurs ou supérieurs hiérarchiques, et même pire, certains employeurs ont entretenu la confusion entre ASA et télétravail, notamment quand il s'est agi de distribuer une prime exceptionnelle dont nous avons largement dénoncé la sélectivité et ses conséquences sur les collectifs de travail. À ce jour, les critiques restent nombreuses et justifiées sur un dispositif dont l'annonce avait pourtant été considérée comme positive fin mars.

- Sur la réactivité et l'adaptabilité des organisations : d'abord, nous n'oublions pas le positif. Nous l'avons déjà dit sur les positions administratives à mobiliser pour accompagner les agents, nous le disons aussi sur la suspension du jour de carence, revendiquée par la CFDT tout entière, nous le disons aussi sur la prise en charge des frais de repas, etc. Mais nous regrettons aussi du négatif : l'absence de réponse sur la reconnaissance de la maladie professionnelle (sauf pour les soignants, mais qui reste sans la moindre traduction concrète à ce jour !), la mise en œuvre de la prime exceptionnelle (pourtant annoncée le 25 mars par le président de la République), l'absence de concertation et a fortiori de négociation sur l'éligibilité des personnels, sa sélectivité, ses montants variables, qui font qu'aujourd'hui elle est critiquée et contestée, les difficultés d'adaptation et de mobilisation des crédits d'action sociale.
- Si l'impréparation, et même la sidération du début est compréhensible, la période de confinement aurait dû être un temps de préparation du déconfinement. Or, la CFDT regrette vivement l'absence de travail transversal. La reprise dans les établissements scolaires et ses difficultés sont un exemple terrible de la difficulté à travailler ensemble entre les collectivités et l'Éducation nationale, et même avec les entreprises privées dont les salarié.es sont largement concernés (transports scolaires, cantines, animateurs sportifs, ...). Ce travail transversal, collaboratif plutôt que concurrentiel, doit se développer sur les territoires, là où les synergies existantes doivent pouvoir se développer, avec les représentants des travailleurs mais aussi des usagers. De toute évidence, il conviendra de travailler à une meilleure information des agents sur l'organisation de la continuité de l'activité dans tout ce qu'elle implique comme conséquences. Et sur l'organisation des reprises d'activité. Certes, personne n'avait imaginé un jour une suspension aussi importante des activités, certes les plans de reprise d'activités n'ont pas d'existence juridique. Mais la continuité comme la reprise de l'activité concernent au premier chef les travailleurs et il appartient d'organiser la concertation qui convient et qui est indispensable à la confiance. C'est dans ce cadre que les PCA et PRA devront être mis à jour, être moins verticaux et plus transparents pour tenir compte de la diversité des risques.
- Sur la santé au travail, il nous semble indispensable de promouvoir toujours plus la culture de la prévention et de la qualité de vie au travail. Et nous aurons l'occasion de porter nos propositions dans le cadre de l'élaboration du Plan Santé au Travail.
- Sur l'égalité professionnelle : nous vous avons alerté très rapidement sur les conséquences du confinement, sur les conséquences de la progressivité normale de la réouverture des écoles, sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Les premières enquêtes confirment malheureusement nos craintes. La CFDT souhaite qu'un focus particulier soit fait dans les données qui seront produites et qui devront, aussi souvent que possible, être genrées.

Venons-en aux perspectives, qui complètent celles déjà esquissées dans le bilan. Tout d'abord, un rappel. Il n'est plus possible aujourd'hui d'ignorer le rôle des services

Confédération Française Démocratique du Travail

publics, la mobilisation des agents publics et les besoins de proximité pour les usagers. Et ce ne sont pas quelques déclarations qui satisferont ces attentes, mais des décisions construites collectivement, avec les partenaires sociaux au sens large, et mises en oeuvre concrètement.

- Les attentes des agents sont fortes sur l'organisation du travail. Elle doivent être entendues et des négociations doivent s'ouvrir sur le télétravail, et plus généralement sur l'organisation du travail. Car le travail reste bien une activité qui conjugue individuel et collectif et l'un n'est pas soluble dans l'autre. Un cadrage national et transversal peut être nécessaire, mais c'est bien en proximité que ces sujets devront se traiter. La CFDT rappelle également la nécessité d'organiser enfin des espaces de dialogue et d'expression afin de permettre aux agents de devenir acteurs des organisations. Les questionnaires participatifs ouverts aux agents par certains ministères ne peuvent en tous cas pas se traiter ailleurs que dans le cadre du dialogue social qui permet de conjuguer aspirations individuelles et intérêt général.
- Autres sujets révélés par le confinement et la reprise d'activité : la question des transports et des mobilités durables à encourager. La CFDT a salué la mise en oeuvre anticipée du forfait mobilité durable qui vient compléter l'existence de l'indemnité kilométrique vélo. Mais elle continue de regretter que les employeurs publics s'exonèrent des obligations imposées aux employeurs du secteur privé. Il faut donc maintenant aller plus loin en instaurant des plans de déplacement négociés, y compris en dépassant les frontières des services pour s'intéresser aux territoires.
- Enfin, on le sait, les jeunes vont payer un lourd tribut à la crise qui est devant nous. La Fonction publique doit impérativement prendre sa part dans leur formation et dans leur accès à l'emploi. Il faut avancer. En matière de formation, pour la CFDT, l'apprentissage doit se développer dans l'ensemble des versants, ce qui impose de prendre des mesures en matière de financement. Et en matière d'accès à l'emploi, la CFDT souhaite que le travail reprenne pour développer le PACTE et le rendre plus opérant, et aussi pour développer les contrats PrAB, qui devaient permettre de préparer les concours des catégories A et B, y compris peut-être en révisant les conditions d'éligibilité à ces dispositifs.

Voilà, Monsieur le ministre, quelques-unes des revendications de la CFDT pour faire face aux légitimes attentes des agents mais aussi aux exigences de la période.